

## COMMUNIQUÉ

### **Appui financier du Fonds municipal vert de la FCM au District régional de Comox Valley pour un plan de développement durable pour la vallée de Comox**

**Le 18 février 2011, Courtenay, C.-B.** – Hans Cunningham, président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et directeur du District régional de Central Kootenay (Colombie-Britannique), et l'honorable John Duncan, ministre des Affaires indiennes et député de l'Île de Vancouver-Nord, ont annoncé aujourd'hui une subvention du Fonds municipal vert<sup>MC</sup> (FMV) au District régional de Comox Valley (DRCV). Le financement de 180 000 \$ servira à produire une stratégie de développement durable pour la vallée de Comox.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins des gouvernements municipaux en matière de développement durable, a dit M. Cunningham. Le financement et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus durables sur le plan environnemental, social et économique. »

« Le gouvernement du Canada aide les municipalités de tous les coins du pays à assainir leur environnement, comme elles s'en sont fixé l'objectif, par l'entremise du Fonds municipal vert, a dit le ministre Duncan. Le financement annoncé aujourd'hui est un autre exemple des moyens pris par notre gouvernement, en partenariat avec la FCM, pour aider les collectivités, dont Comox Valley, à assurer un avenir plus vert à nos citoyens. »

La vallée de Comox connaît une forte croissance et le District est conscient que les futurs aménagements devront être conçus et leur emplacement choisi en gardant à l'esprit le développement durable de la collectivité. L'incidence de ces aménagements requiert une compréhension de la durabilité à long terme de l'infrastructure dans les collectivités urbaines et rurales.

L'achèvement de la stratégie de développement durable pour la vallée de Comox sera bénéfique à l'environnement puisqu'elle comprend des politiques en vue de coordonner les approches en matière de traitement et d'élimination des eaux usées, d'approvisionnement en eau, de réseaux et de moyens de transport, d'approvisionnement en énergie, d'établissement des ressources naturelles conjointes, de normes d'aménagement, de réduction des gaz à effet de serre et de développement économique. La stratégie de développement durable détaillée sera utilisée pour gérer la croissance et classer les projets d'infrastructure par ordre de priorité pour la vallée de Comox en fonction des principes de développement durable.

Le processus d'élaboration d'une stratégie de développement durable pour la vallée de Comox visait à tenir compte des tendances importantes et à établir une série d'objectifs stratégiques afin que la région puisse prospérer malgré ces tendances. Ainsi, le personnel de l'administration locale participante a préparé une vision stratégique et un énoncé des objectifs ainsi que des mesures particulières visant à diriger la collectivité sur la voie du développement durable à long terme.

Le programme de travail incluait également de vastes recherches sur les enjeux du développement durable local, et les pratiques et expériences observées ailleurs. Des

consultations publiques et les efforts d'un groupe de bénévoles locaux dévoués qui ont formé huit groupes de travail se sont soldés par l'élaboration de la stratégie actuellement mise en œuvre. Le personnel de l'administration locale utilise les politiques stratégiques et les mesures recommandées pour orienter son travail, notamment l'élaboration d'un plan quinquennal de mise en œuvre détaillé comportant une affectation des ressources, une liste de vérification du développement durable et un programme de surveillance et d'établissement de rapports.

En élaborant une stratégie de développement durable qui tient compte de toute la région, les administrations locales seront mieux en mesure de gérer le développement transfrontalier. Les résultats de ce processus orienteront les processus approuvés par le conseil municipal et le conseil du district, comme la stratégie régionale d'approvisionnement en eau, le plan de gestion des déchets solides et le plan directeur des égouts.

« Le District régional de Comox Valley se réjouit de l'aide fournie par le Fonds municipal vert à son initiative de développement durable, a déclaré Edwin Grieve, président du conseil du DRCV. La stratégie de développement durable est un exemple de collaboration réussie entre les collectivités locales. Il s'agit d'un plan régional qui crée de nouvelles connaissances et des approches de premier plan en matière de développement durable au profit des collectivités de la vallée de Comox. »

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de 550 millions de dollars afin d'établir le Fonds municipal vert<sup>MC</sup>. Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé afin d'atteindre des normes supérieures de qualité de l'air, de l'eau, du sol et de protection du climat.

*La FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle encourage l'aménagement de collectivités durables pour l'amélioration de la qualité de vie, en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.*

– 30 –

Renseignements

### **District régional de Comox Valley**

Michael Zbarsky  
Gestionnaire du transport en commun et du développement durable  
District régional de Comox Valley  
Tél. : 250 334-6037  
Courriel : [mzbarsky@comoxvalleyrd.ca](mailto:mzbarsky@comoxvalleyrd.ca)  
[www.comoxvalleyrd.ca](http://www.comoxvalleyrd.ca)

### **Fonds municipal vert de la FCM**

**Maurice Gingues**  
Agent des relations avec les médias  
Fonds municipal vert  
Fédération canadienne des municipalités

Tél. : 613 907-6399  
Télé. : 613 244-1515  
Courriel : [mgingues@fcm.ca](mailto:mgingues@fcm.ca)  
[www.fcm.ca/fmv](http://www.fcm.ca/fmv)

## **Ressources naturelles Canada**

Richard Walker  
Directeur des communications  
Cabinet du ministre  
Ressources naturelles Canada  
Tél. : 613 996-2007

Relations avec les médias  
Ressources naturelles Canada  
Tél. : 613 992-4447